SÉNAT - Dentiste-conseil

Paris (75006), France
Référence : gnq5ua4nv8

Type de contrat : CDD
Date de démarrage : 06/01/2025
0h/semaine
Qualification : Non précisé

Entreprise

Le Sénat recrute un chirurgien-dentiste conseil pour le Régime autonome de Sécurité sociale du Sénat (RA3S), à temps partiel, placé sous l'autorité administrative du directeur des Affaires financières et sociales.

Le Régime autonome de Sécurité sociale du Sénat assure la protection sociale des Sénateurs et des fonctionnaires du Sénat. Il sert à ses assurés des prestations d'assurance maladie obligatoire équivalentes à celles délivrées par le régime général de la Sécurité sociale. Le Régime verse également, à titre complémentaire, des prestations assurées habituellement par les mutuelles.

Mission

Libellé du poste : Chirurgien-dentiste conseil pour le Régime autonome de Sécurité sociale du Sénat (RA3S)

Type de contrat : Contrat à durée déterminée de trois ans, quotité de 10 % d'un temps plein

Date de recrutement souhaitée : 6 janvier 2025

Rémunération mensuelle nette : à partir de 500 € (suivant profil et expérience)

Lieu : Sénat, 75006 Paris

Le chirurgien-dentiste conseil du Régime aura pour missions et activités :

1. Dans le cadre du contrôle du remboursement des soins dentaires des assurés du RA3S :

- déterminer les cotations de sécurité sociale applicables par assimilation à certains soins ou prothèses dentaires ;
- accorder la prise en charge des soins ou prothèses dentaires hors nomenclature remboursés au titre des prestations complémentaires ;
- veiller à la pertinence des soins proposés avec l'état de santé des assurés, et, au besoin, recevoir ces derniers en rendez-vous pour s'en assurer.

2. Dans le cadre de la lutte contre la fraude :

- contrôler, en tant que de besoin, la régularité des cotations inscrites par les chirurgiens-dentistes par rapport aux travaux réalisés. Cette appréciation doit également porter sur les choix des praticiens au regard des bonnes pratiques de la profession ;
- instruire les dossiers de lutte contre la fraude qui lui seraient soumis par la Division de la protection sociale ;
- instruire en lien avec la Division de la protection sociale les plaintes des assurés ;

- définir et élaborer des référentiels-types de professionnels de santé en lien avec son périmètre d'intervention afin de permettre à la Division de la protection sociale de mettre en œuvre des contrôles.

3. Au titre de la formation et du conseil à l'intention des agents de la Division de la protection sociale :

- concevoir et animer des formations relatives aux pathologies et soins dentaires ;
- analyser des éléments liés à la santé bucco-dentaire des assurés et conseiller le Régime sur l'adaptation des niveaux de prise en charge ;
- informer les agents de la réglementation applicable et de ses évolutions (veille réglementaire).

4. À des fins de prévention bucco-dentaire :

- organiser au moins une conférence annuelle (en visioconférence ou en présentiel) à destination des assurés, sur un thème à définir conjointement avec les services de la Division de la protection sociale ;
- proposer au Régime de mener des bilans spécifiques en fonction des fragilités identifiées au sein de certaines catégories d'assurés (personnes âgées, etc.) ;
- avec le soutien technique des équipes de la Division, contribuer à animer l'onglet prévention de l'espace internet assuré, par la mise en ligne de brèves ou fiches informatives.

Profil recherché

Aptitudes requises pour le poste :

Savoirs :

· connaître le fonctionnement du système de soins ;

· connaître la réglementation et les procédures de la Sécurité sociale, en particulier dans le domaine bucco-dentaire ;

· savoir utiliser les logiciels de la suite Office (Excel, Word, Powerpoint) – une formation à l'utilisation de l'application informatique de gestion de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sera dispensée.

Savoir-faire :

· apprécier un état de santé au regard des référentiels juridico-médicaux pour établir un avis médico-administratif ;

· s'approprier et mettre en œuvre les méthodes d'analyse et de contrôle ;

· actualiser ses connaissances odonto-stomatologiques et administratives.

Savoir être

· intégrer le positionnement de praticien-conseil : capacité à questionner les pratiques suivies par les professionnels de santé pour défendre les intérêts du Régime ;

· partager et transmettre son expériences, ses connaissances et informations ;

· argumenter et expliquer ses décisions ;

· travailler en équipe, en collaboration avec les personnels administratifs et le médecin-conseil du Régime ;

· être garant du secret médical dans son environnement professionnel.

Diplôme et expérience souhaités :

Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire ;

Une expérience préalable en tant que praticien-conseil d'un organisme d'assurance maladie serait appréciée.

Merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation avant le **9 décembre 2024**.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé